

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) aux directives de la Communauté Européenne.

Dénomination

du/des produit/s:

ProLine Objecta

- sous toutes ses variantes

Description:

unité de commande centrale pour automatisme confort ProLine (= appareil pour la commande de volets roulants et autres systèmes de protection solaire)

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2001
EN 60730-1:2000, EN 60730-2-7:1991
- Directive basse tension 2006/95/CE
EN 60335-1:2002
- Directive RoHS 2002/95/CE

Beuren, le 18.10.2011



Ulrich Seeker

-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-